

Compte-rendu – séance de travail

CCSEHDAA

Judi 28 novembre 2024, à 19 h, en présence au centre administratif du CSSDM

Participants	
<input type="checkbox"/> Auroy, Marie, parent (déficience physique ou sensorielle) (absente) <input type="checkbox"/> Bouffard, Caroline (trouble de comportement (code 12 et 14), écoles spécialisées) (absente) <input type="checkbox"/> Carznel, Sébastien (plan d'intervention sans code de difficulté, école primaire) (absent) <input checked="" type="checkbox"/> Coulibaly, Kiléka, parent (déficience physique ou sensorielle) <input checked="" type="checkbox"/> Deshaies, Marie-Line, parent (trouble sévère du développement, école ordinaire) <input checked="" type="checkbox"/> Leduc, Christian, parent (plan d'intervention, école primaire) <input type="checkbox"/> Ménard, Martin, parent (retards d'apprentissage, école primaire) (absent) <input checked="" type="checkbox"/> Marroco, Mariana (Retards d'apprentissage (codes 10 ou 11) <input checked="" type="checkbox"/> Papineau, Véronique, parent (plan d'intervention, école secondaire) <input checked="" type="checkbox"/> Pivotto, Isabelle, parent (troubles sévères du développement, école spécialisée)	<input checked="" type="checkbox"/> Cintrao Helder Manuel, substitut, personnel professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Contant, Marie, personnel enseignant <input checked="" type="checkbox"/> Corriveau Karine, direction <input type="checkbox"/> Denis, Amélie, personnel enseignant (absente) <input checked="" type="checkbox"/> Grégoire, Thierry, organisme <input checked="" type="checkbox"/> Ledoux, Richard, personnel de soutien <input checked="" type="checkbox"/> Léveill�, Claudine, personnel de soutien <input checked="" type="checkbox"/> Matias, Vitor, organisme <input type="checkbox"/> Pageau, Martine, personnel professionnel (absente) <input checked="" type="checkbox"/> Roby, Genevi�ve, personnel professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Isabelle C�t�, administration, directrice adjointe des Services �ducatifs <input checked="" type="checkbox"/> Pich�-Richard, Am�lie, substitut, enseignante
Invit�s	<input checked="" type="checkbox"/> Alie, Marie-H�l�ne, soutien au comit� <input checked="" type="checkbox"/> Locher, Barbara, soutien au comit� <input checked="" type="checkbox"/> Cloutier, �rika, avocate au CSSDM <input checked="" type="checkbox"/> Normand, Chlo�, avocate au CSSDM

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation Fait F Non fait NF En réalisation ER Point de suivi S Point reporté R
1.	Mot de bienvenue, accueil des nouveaux membres et vérification des présences	La présidente Kiléka Coulibaly accueille les participants. Présence de 16 membres sur 22, dont 6 parents sur 10. Le quorum n'est pas atteint. La rencontre est transformée en comité de travail.		
2.	Ouverture de la séance	L'assemblée débute à 19 h 15.		
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Kiléka Coulibaly procède à la lecture de l'ordre du jour, tous les points demandant une approbation sont reportés.		
4.	Point d'information : bilan de la responsable des plaintes pour 23-24	<p>Erika Cloutier présente le bilan des plaintes pour 2023-2024</p> <p>Discussion autour du rapport annuel sur la loi sur le protecteur national de l'élève et bilan des activités 2023-2024.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les motifs des plaintes concernent les dossiers d'orientation, les services complémentaires, le classement, le regroupement ou le redoublement, le plan d'intervention. • Suivi demandé sur l'origine des plaintes venant des écoles régulières ou spécialisées. • Les recommandations du protecteur régional de l'élève ne sont pas publiques. 	Érika Cloutier : Données distinguant les plaintes venant des écoles régulières vs spécialisées	

		<ul style="list-style-type: none">• Pour un dossier il a été impossible de mettre en place les recommandations du protecteur de l'élève à cause de l'impact budgétaire trop grand.• Un suivi est fait sur les recommandations par Erika Cloutier directement avec la protectrice régionale de l'élève.• une reddition de compte doit être faite par les directions. Il s'agit d'un processus en entonnoir. Certaines plaintes ne remontent jamais jusqu'au bureau des plaintes du CSSDM et passent directement à la protectrice régionale de l'élève.• Pour des plaintes concernant l'intimidation et la violence à caractère sexuel, une plateforme a été mise en place pour soutenir les écoles.• Il est difficile de normaliser la classification des plaintes puisque chaque direction est responsable de consigner la plainte dans la plateforme. Chaque direction décrit la plainte à sa façon avec ses mots. La responsable des plaintes peut faire ressortir des enjeux récurrents et en tenir compte pour l'accompagnement. Les services éducatifs travaillent sur l'amélioration de la communication entre les parents et l'école afin de résoudre les problématiques pour éviter les plaintes officielles.		
--	--	---	--	--

5.	Adoption du compte-rendu du 13 juin 2024	L'adoption du compte-rendu du 13 juin 2024 est reportée car nous n'avons pas quorum.		
6.	Questions du public	Aucun invité du public n'était présent.		
7.	Règles de fonctionnement du comité et responsabilités	<p>Présentation des règles de fonctionnement du comité par Kiléka Coulibaly et Isabelle Côté</p> <ul style="list-style-type: none"> Il est proposé de présenter la politique relative à l'organisation des services éducatifs aux EHDAA au comité. Cela permettrait à tous de s'appropriier le contenu et le vocabulaire utilisé. Cette politique datant de 2003 se base sur la politique de l'adaptation scolaire « Une école adaptée à tous ses élèves » MEQ 1999. Cette politique sera déposée sur le Teams du comité. 	<p>Barbara Locher : déposer la politique sur l'équipe Teams</p>	
8.	Désignation de la présidence, vice-présidence, représentant au CP et substitut	Point reporté à la prochaine rencontre.		
9.	Adoption du budget et du calendrier 24-25 du Comité	<p>Point reporté à la prochaine rencontre.</p> <p>Le calendrier proposé en juin 2024 sera révisé. La séance du 12 décembre 2024 est annulée puisqu'elle est trop rapprochée de la présente rencontre.</p> <p>Un courriel sera envoyé aux membres pour confirmer la date de la prochaine séance prévue le 16 janvier 2025.</p>	<p>Barbara Locher : courriel à envoyer aux membres (proposition de calendrier)</p>	
10.	Adoption du calendrier 2024-25 du Comité	Point reporté à la prochaine rencontre.		

11.	Chantiers pour 2024-25	<p>Présentation des chantiers en cours par Isabelle Côté</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chantier sur la réussite des élèves ayant un plan d'intervention. Ce chantier est en lien avec l'enjeu 2 du PEVR. La journée pédagogique institutionnelle du 4 décembre 2024 portera sur les plans d'interventions. • Un prochain chantier portera sur la diplomation. 		
12.	Point d'information : chantier organisation des services	<p>Présentation par Isabelle Côté</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lors d'une prochaine séance du CCSEHDAA, il y aura une présentation sur les scénarios proposés et la répartition des ressources. • La restructuration et la bonification des postes de TES cellules ne font pas partie de ce chantier. Cela dit un état de situation sera fait sur l'enjeu de la pénurie des TES. Pour l'instant les propositions du chantier concernent les postes de professionnel. • Le chantier traite aussi de la plus grande pénurie en point de services et en écoles spécialisées. Le chantier se préoccupe d'une répartition équitable des ressources. 		
13.	Suivi de la représentante au CP a. Comité communication	<p>Présentation de certains sujets traités au CP.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi sur le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) • Site web des écoles : mise-à-jour et cohérence 		

		<p>a. Comité communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le souhait du sous-comité est de donner un accès aux parents afin de donner de l'information sur les plans d'intervention. Un onglet « plan d'intervention » sera ajouté au site web du CSSDM. Les informations seront accessibles aux parents du CSSDM dans un premier temps. • Le sondage fait auprès des parents lors de l'assemblée générale a permis de confirmer le besoin de diffusion d'information au sujet des PI. • Le plan d'intervention scolaire permet aux collaborateurs externes de participer à la démarche mais la plateforme est uniquement accessible au personnel du CSSDM. 		
<p>14.</p>	<p>Suivi des sous-comités</p> <p>a. Droit des enfants</p> <p>b. Guide pratique des parents d'élèves à besoins particuliers</p>	<p>a. Droit des enfants</p> <p>Résumé fait par une membre du sous-comité. Les documents sont disponibles sur le Teams de l'équipe dans le canal « Droit des enfants ». Les démarches du sous-comité sont actuellement suspendues pour réviser le plan d'action (prudence lorsqu'on s'adresse au secteur politique pour ne pas nuire au comité). La réponse du gouvernement à la lettre adressée est plutôt vague.</p> <p>b. Guide pratique des parents d'élèves à besoins particuliers</p> <p>Le guide est en refonte parce qu'il y a des ajustements à faire, c'est presque terminé et il doit être revalidé par le bureau des affaires juridiques.</p>		

		<p>Il sera présenté à la prochaine rencontre, le souhait c'est qu'il soit disponible pour la prochaine période d'inscription</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le guide sera disponible en version électronique sur le site web du CSSDM. • La section sur le classement des élèves (orientation) a été mis-à-jour. • Il serait intéressant de penser à la diffusion de ce guide aux parents. Un plan de communication sera prévu. Exemple de diffusion : guide transmis aux parents lors de la démarche du plan d'intervention. 		
15.	<p>Questions diverses (5 min) a. Soirée d'information aux parents. Inscription des élèves à besoins particuliers pour 2025-26</p>	<p>Nouveauté cette année, il y aura une soirée d'information pour les parents d'enfants HDAA la semaine prochaine. La rencontre se déroulera en virtuel. Les parents doivent s'inscrire via un formulaire. Cette rencontre permettra d'expliquer les étapes d'inscription et les ressources disponibles. Les parents pourront poser des questions sur l'entrée à la maternelle. Les partenaires de l'externe sont aussi invités à la rencontre. Inscription à ce jour : 77 parents 11 partenaires Il est proposé de diffuser l'information à L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPPE).</p>		
16.	<p>Levée de la séance</p>	<p>La séance est levée à 21 h09</p>		